



PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT RURAL FEADER 2014 - 2020

Rapport annuel de mise en œuvre LEADER 2019

Résumé citoyen

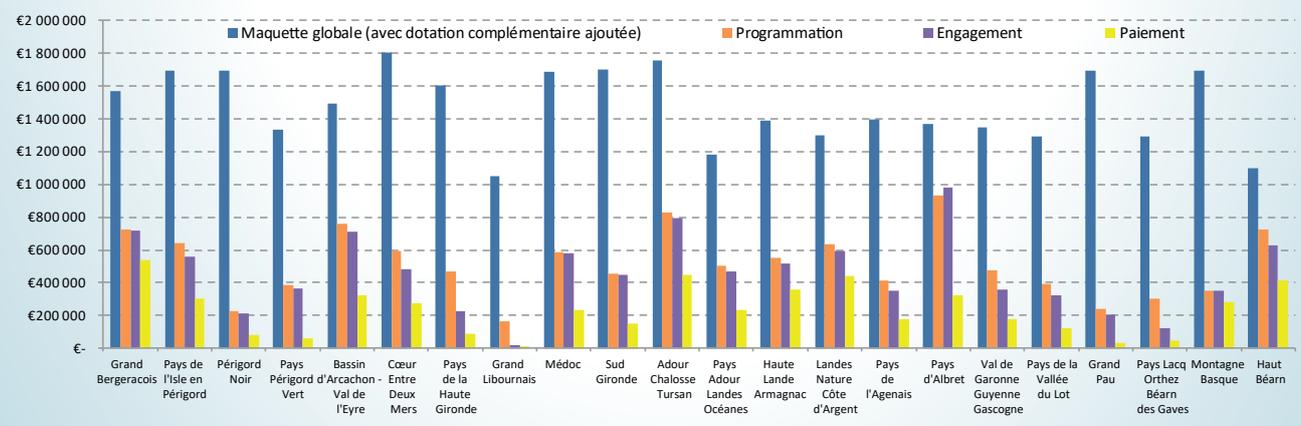
LEADER est l'acronyme pour "Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale". Il s'agit d'une méthode de mise en œuvre de projets territorialisés, intégrés et innovants, adaptés aux besoins des territoires ruraux, en réponse à une stratégie définie localement, par un ensemble de partenaires publics et privés. L'objectif est de favoriser un développement local équilibré qui réponde aux enjeux locaux actuels et à venir.

Cette démarche est mise en œuvre depuis 1990, d'abord comme une initiative communautaire expérimentale, puis, à partir de 2007, intégrée à la politique de développement rural de l'Union européenne.

Les Groupes d'Action Locale (GAL) LEADER, sont au nombre de 22 en Aquitaine. Ils ont défini leur stratégie locale de développement, et permettent de financer des projets s'inscrivant dans cette stratégie, au moyen de crédits du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER).

Le rapport annuel de mise en œuvre 2019 de chaque GAL LEADER a permis de dégager des enseignements aussi bien sur la gouvernance que sur les types de projets financés, qui sont présentés dans ce résumé citoyen. L'analyse proposée dans ce document est basée sur les rapports annuels de mise en œuvre transmis par les GAL.

L'AVANCEMENT DE LA MESURE LEADER



Maquette : enveloppe financière globale affectée au GAL sur la période 2014-2020
 Programmation : Montant des dossiers sélectionnés et retenus lors des comités de programmation
 Engagement : Montant des dossiers avec signature d'une convention d'attribution d'aide avec la Région
 Paiement : Montant des dossiers ayant perçu l'aide

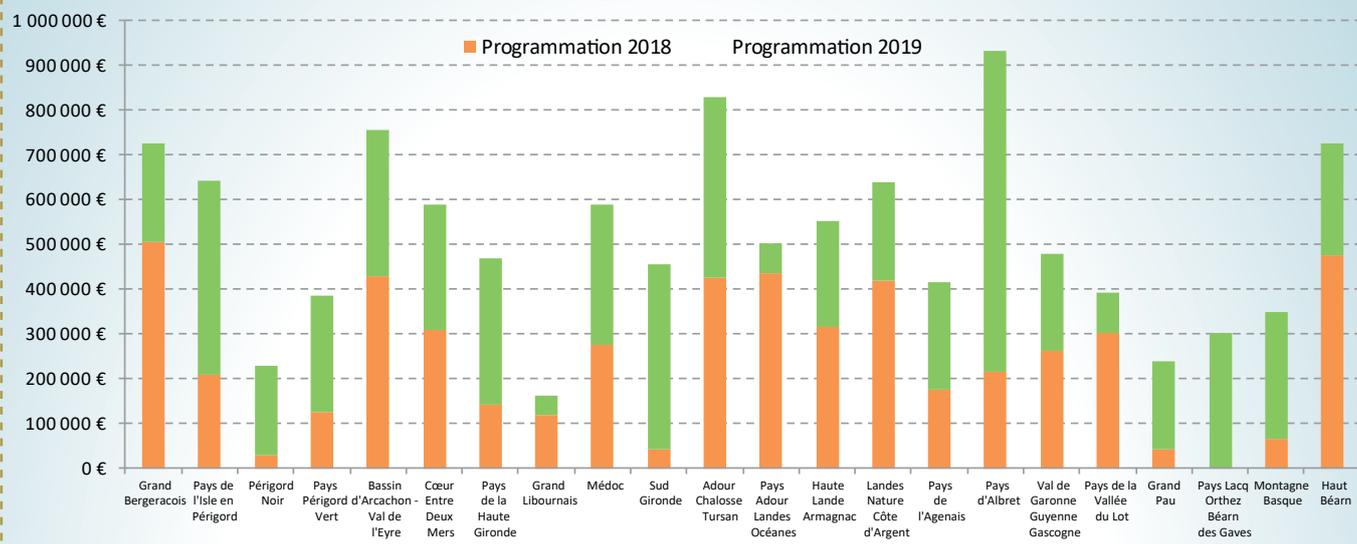


La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe agissent ensemble pour votre territoire





Evolution de la programmation entre 2018 et 2019

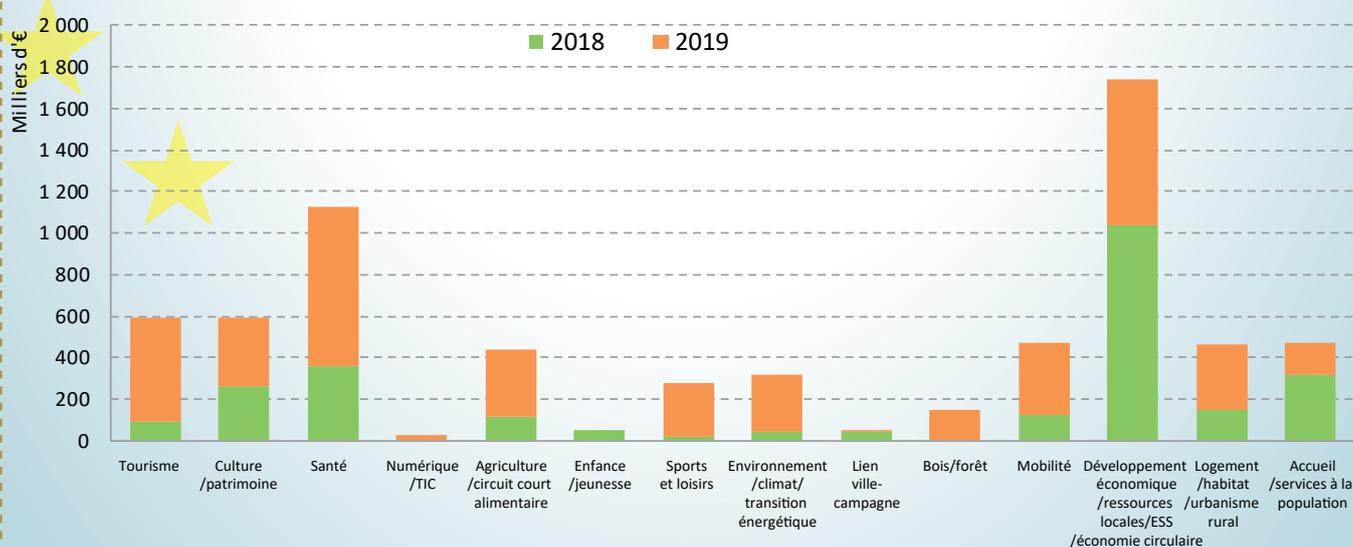


On constate une nette augmentation de la programmation entre l'année 2018 et l'année 2019 (17 % en 2018, on atteint les 35 % de la maquette globale en 2019). Le taux de paiement en 2019 quant à lui est très variable selon les GAL de 2 % à 37 % de la maquette initiale et accuse un retard certain en cette fin de programmation. L'Autorité de gestion a par conséquent demandé aux GAL de concentrer leurs efforts sur les paiements en 2020.

LES THÉMATIQUES PRIORITAIRES AU SEIN DES TERRITOIRES

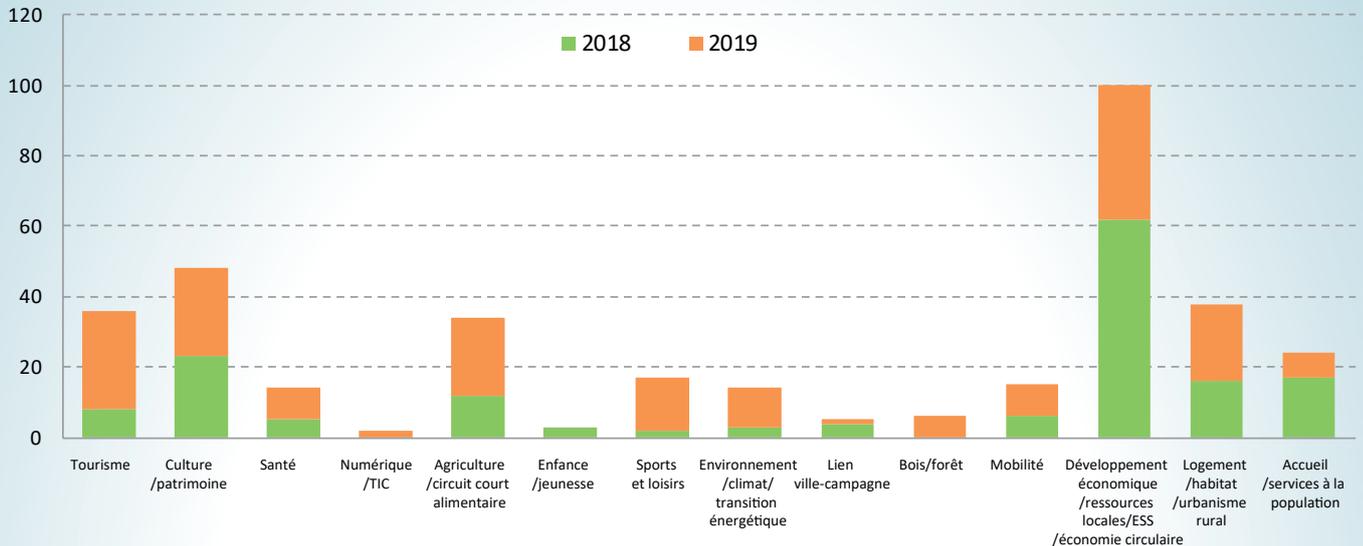
Afin de mesurer les principales thématiques des actions menées par les GAL, une enquête a été réalisée. Pour cela, 14 thématiques prioritaires ont d'abord été définies.

Investissements par thématique





Nombre de projets par thématique



Données financières sur les montants des investissements programmés, par thématique, pour les années 2018 et 2019.

Ainsi en 2019, 195 opérations ont été programmées, pour un montant de 4.1 M€, soit en moyenne 21307 € par opération (pour 161 opérations programmées en 2018, pour un montant de 2,6 M€, soit en moyenne 16 150 € par opération). La programmation est donc en nette augmentation en 2019.

On constate que seulement 14 dossiers de la thématique santé consomment 1 125 198 € (en 2018-2019) (moyenne 80 371 € par dossier) alors qu'à l'opposé 100 dossiers de la thématique développement économique et économie sociale et solidaire consomment 1 738 000 € (moyenne de 17 383 € par dossier).

LE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ACTION LOCALE

Des GAL dynamiques répondant aux attentes des territoires

La plupart des GAL sont bien identifiés sur leur territoire respectif et les porteurs de projet sont nombreux. Les stratégies locales de développement sont en adéquation avec les actions proposées et les attentes des porteurs de projet.

Une instruction des dossiers complexe

Un circuit de gestion des dossiers lisible semble se stabiliser en 2019 : les procédures d'instruction semblent claires pour tous les GAL. 9 GAL sur 22 se félicitent des échanges entretenus avec les services instructeurs. L'organisation par l'Autorité de gestion de réunions inter-GAL, de comités d'appui et de formations est aussi une façon efficace d'échanger et de s'assurer ensemble que les dispositifs mis en place permettront un meilleur suivi des dossiers.



Le travail de partenariat entre les GAL a aussi permis à chacun de lever des freins par rapport à la complexité des règles administratives.

Cependant, les GAL relèvent que la complexité liée au montage et à l'instruction des dossiers et la lourdeur administrative et réglementaire du programme freinent toujours le déploiement du dispositif LEADER et égratignent parfois son image.

Cette complexité et les délais de gestion des dossiers, intégrant les phases préparatoires et d'instruction, restent longs, pénalisant les porteurs de projets et plus particulièrement les associations.

Ce retard dans la programmation qui persiste et qui tarde à se résorber, entraîne des situations difficiles chez les porteurs de projets (manque de trésorerie) et ceci malgré la mise en place d'avances de trésorerie par la Région. En effet, 7 GAL alertent sur des situations délicates de porteurs de projets privés. De plus, à tout ceci s'ajoutent des difficultés pour eux à trouver des cofinancements et à faire l'avance de trésorerie nécessaire en attendant le versement de l'aide européenne.

Un manque d'ingénierie territoriale

De nombreux territoires ont vu leurs équipes techniques fragilisées suite à des départs d'animateurs ou de gestionnaires, en résultent des problèmes de sous-effectif dans 11 territoires sur 22. Certains subissent de longues périodes sans animation et/ou sans gestion, ce qui nuit fortement au bon fonctionnement de la structure porteuse, et par conséquent de LEADER.

Une implication forte des membres des GAL

La facilité de mise en œuvre du programme est due pour la moitié des GAL à l'implication très forte de leurs membres et à la mobilisation lors des Comités de programmation. Néanmoins, 4 GAL sur 22 soulignent un essoufflement de leurs membres, du au retard pris et à la complexité de la programmation.

Le nombre de comités de programmation varie selon les GAL de 1 à 7 réunions par an (généralement autour de 2 à 3 comités par territoire), avec une mobilisation des membres en général satisfaisante, sauf pour 4 territoires pour lesquels le quorum n'a pas toujours été atteint.

2020, vers la gestion de la fin de programmation

L'état d'avancement du programme étant très hétérogène sur les territoires, pour certains la communication sur le programme sera orientée vers la recherche de nouveaux porteurs de projet et pour d'autres vers le bilan de la programmation.

Gérant la fin du programme, les GAL vont devoir adapter leur maquette financière en fermant pour certains des fiches actions ayant eu peu de succès par exemple, ou bien en gérant des dossiers sur liste d'attente.

La principale préoccupation pour 2020 est pour tous la mise en paiement d'un maximum de dossiers.

4 territoires vont se concentrer sur les actions de coopération.

LEADER et la coopération interterritoriale et transnationale

La coopération (sous-mesure 19-3) n'est pas une priorité au vu des difficultés de mise en œuvre de la sous-mesure 19.2, et par conséquent du manque de temps des animateurs pour développer cette action.





On constate cependant que certains GAL ayant pratiqué la coopération durant la précédente programmation (2007-2013) ont pu signer des accords de partenariat plus rapidement, ayant déjà des contacts ou des projets en cours dès le début de la période de programmation.

Fin 2019, 10 projets ont été programmés et 32 projets sont envisagés ou en cours de montage. Néanmoins, 6 GAL sur 22 n'ont aucun projet de coopération envisagé.

Il est à souligner que 5 projets de coopérations internationales sont en cours : 3 avec l'Espagne, 1 avec le Portugal et 1 avec la Pologne.

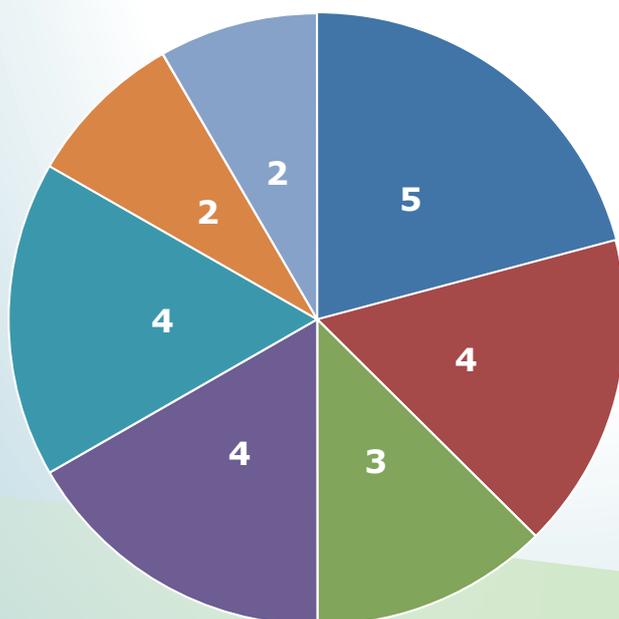
Les thématiques des projets de coopération



LA CAPITALISATION : PROJETS EXEMPLAIRES MENTIONNÉS PAR LES GROUPES D'ACTION LOCALE

24 projets exemplaires capitalisables ont été repérés, 2 sont présentés ci-dessous.

Thématiques des projets exemplaires



- Développement économique / ressources locales / ESS / économie circulaire
- Culture / patrimoine
- Tourisme
- Agriculture / circuit court alimentaire
- Logement / habitat / urbanisme rural
- Environnement/climat/transition énergétique
- Mobilité



GAL Adour Chalosse Tursan : Création d'un domicile regroupé intergénérationnel

Thématique :

Logement/habitat/urbanisme rural

Objectifs :

Offrir aux personnes âgées encore autonomes une alternative entre le maintien à domicile, souvent peu adapté, et le placement en établissement spécialisé. Ce nouvel équipement permet de développer un « parcours résidentiel » de la personne âgée en offrant des logements de proximité dans un cadre de vie sécurisant où les personnes peuvent vivre sur leur commune d'origine et se sentir chez elles avant la nécessité d'un placement en EHPAD. Il s'inscrit dans un maillage de domiciles regroupés avec les projets de Classun et Saint-Agnet qui ont également émergé suite à l'étude réalisée par la Communauté de Communes d'Aire-sur-l'Adour.

Réalisation :

La commune de Vergoignan souhaite porter un projet de rénovation d'une maison d'habitation en centre-bourg pour créer un domicile regroupé intergénérationnel. Une salle commune, rattachée à ce projet, sera à proximité immédiate du bâtiment pour être le support d'animations et de services en direction des personnes âgées.

Le domicile regroupé sera composé de 3 logements de type T2 d'une surface de 55 m² et d'un logement de type T3 en duplex de 65 m² qui aura vocation à accueillir une famille avec un rôle sécurisant (disponible pour intervenir

auprès des personnes âgées en cas de besoin). Chaque logement disposera d'une terrasse et d'un jardin privatif. Ils seront équipés en domotique (alarme, interphone, balisage, ...) et de plain-pied avec une application des normes handicapés.

Une cour collective avec carrés potagers surélevés ainsi qu'un verger sont également prévus afin de favoriser le lien social et les échanges. Enfin, un passage sécurisé sera créé pour permettre l'accès au centre-bourg en toute sécurité et des places de parking sont prévues à proximité des logements (4 places dont 3 en PMR).

Il est souhaité que les loyers soient adaptés aux faibles retraites avec un loyer de 300 € pour les T2 et de 400 € pour le T3.



Avant les travaux



Après les travaux

Coût du projet :

LEADER :		50 000,00 €
Cofinancement	- DETR	202 312,19 €
	- MSA	13 487,48 €
	- CARSAT	59 906,65 €
Autofinancement :		83 212,74 €
Total		408 919,04 €

Contact : Commune de Vergoignan



mairie.de.vergoignan@wanadoo.f



05 62 09 40 25



GAL Grand Pau : Une Montagne, Des Hommes, Un Train

Thématique : Culture/patrimoine

Objectifs :

Ce projet, soutenu par les 2 GAL du Grand Pau et du Haut Béarn, a vocation à valoriser et promouvoir auprès du Grand public le patrimoine naturel (patrimoine géologique) présent et visible sur le tracé de la voie ferrée allant de Pau à Bedous. Ce projet s'appuie pleinement sur l'implication des professionnels du tourisme et de la montagne du territoire avec comme objectif le renforcement des activités économiques et des emplois locaux liés au tourisme sur l'ensemble des trois secteurs couverts par le projet. Il prévoit un dispositif d'accompagnement permettant de renforcer et d'élargir les compétences de ces acteurs économiques.

Réalisation :

Création et réalisation d'un ensemble d'équipements et de supports d'information et de médiation scientifique et culturelle comprenant : panneaux fixes classiques ou sur gabion, brochures et dépliants installés dans les gares et haltes ; audio guides, applications pour mobiles géo localisés, etc. Les thèmes traités sont spécifiques pour chaque gare (environnement, géologie, géographie, patrimoine bâti, matériaux, ouvrages d'art...).

Le caractère innovant de ces supports de communication repose sur le rapprochement entre approche patrimoniale-environnementale et approche scientifique- technique grâce :

- à la comparaison entre les ouvrages anciens et les techniques modernes d'exploitation et de réalisation d'une voie ferrée,
- à une offre de produits touristiques de type "train à thèmes" avec accompagnateurs capables d'intervenir dans les différentes spécialités (environnement, géologie, géographie, patrimoine bâti, ouvrages d'art...),
- à une offre de randonnées géologiques et culturelles "excursions ou balades pédestre guidées" au départ des gares, à partir d'itinéraires existants comprenant : des panneaux "itinéraires" répertoriant les différentes randonnées à partir des villages et de leurs sites patrimoniaux ou géologiques remarquables.



Coût du projet :

LEADER :	20 134,92 €
Cofinancement :	
- Etat	5 951,84 €
- Région	5 951,84 €
- Département	5 951,84 €
- Autres	625,03 €
Autofinancement :	7 771,17 €
Total	46 386,64 €

Contact :

Association Geolval



<https://www.geolval.fr/>



CONTACTS RÉSEAU RURAL EN NOUVELLE-AQUITAINE :

CÉLINE KARASINSKI

CHARGÉE DE MISSIONS – CELLULE
D'ANIMATION RÉSEAU RURAL NA

CHAMBRE RÉGIONALE D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

SITE DE POITIERS - MIGNALOUX-BEAUVOIR

TÉL. +33 06 87 44 41 40



CÉCILE BONNEFOY-CLAUDET

COORDINATRICE RÉSEAU RURAL NA

SERVICE PILOTAGE DES MESURES DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL - PÔLE EUROPE INTERNATIONALE

RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE - SITE DE LIMOGES

TÉL. +33 05 55 45 00 33



RESEAU.RURAL@NOUVELLE-AQUITAINE.FR

[HTTPS://WWW.RESEAU RURAL.FR/REGION/NOUVELLE-AQUITAINE](https://www.reseaurural.fr/region/nouvelle-aquitaine)

WWW.EUROPE-EN-NOUVELLE-AQUITAINE.EU/FR